

Pour le rapide établissement des Chambres d'apprentissage

Constatant une sérieuse reprise économique dans nos régions, mais, en même temps une crise indéniable de main-d'œuvre, nous sommes intervenus et nous avons déposé à la dernière session du Conseil général du Nord un vœu invitant le gouvernement à déposer et à faire aboutir très rapidement les projets de loi sur l'enseignement technique, proposés par le Conseil supérieur de cet enseignement et qui demandent :

La réforme de la loi sur l'apprentissage par l'obligation du contrat écrit ; L'institution de conseils de métier et de chambres d'apprentissage autonomes.

Ce vœu a été adopté, à l'unanimité et sans observations, et nous en remercions nos collègues du Conseil général.

Il est temps, en effet, d'établir ces chambres d'apprentissage qui seront composées en parties égales de patrons et d'ouvriers, désignés par leurs syndicats respectifs. Il est temps aussi de passer outre à l'intransigeance des Chambres de Commerce qui restent, par leur mauvais vouloir, l'obstacle de ces réformes.

Les Chambres de Commerce craignent pour leur privilège et ne veulent pas entendre parler de l'ingérence des syndicats, tout au moins ouvriers.

La Chambre de Commerce de Lyon dit : « Nous réprouvons l'idée de Chambres de Métiers interprofessionnelles. Ce sont les syndicats patronaux seuls, à l'exclusion de tout autre élément ouvrier, qui doivent constituer les Chambres de Métiers et choisir LES REPRESENTANTS OUVRIERS ADMIS A EN FAIRE PARTIE. AINSI CONSTITUEES, ELLES FONCTIONNERAIENT SOUS LE CONTROLE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE, QUI SURVEILLERAIT, UNIFORMISERAIT LEUR ADMINISTRATION, COORDONNERAIT LEUR ACTION PEDAGOGIQUE ».

La Chambre de Commerce de Paris va plus loin encore.

Etant donné que le principe serait admis de créer des Chambres d'apprentissage, de métiers et qu'il y aurait lieu de se procurer les ressources nécessaires à leur création et à leur fonctionnement, la Chambre de Paris déclare que, « si elle n'était pas admise à organiser et à diriger seule cet organisme, elle s'opposerait à la perception de toute taxe additionnelle à la patente patronale destinée à subvenir à l'entretien des Chambres d'apprentissage ».

Mais n'en déplaise au haut patronat, le prolétariat n'est nullement disposé à accepter cette souveraineté. C'est pour lui permettre, par l'intermédiaire de ses représentants — dont nous sommes — de faire entendre sa voix que nous réclamons au plus tôt la discussion devant le Parlement des projets de loi relatifs à l'apprentissage.

Qui fournirait, en définitive, la main-d'œuvre ? Le peuple. Alors, ne serait-il pas étrange qu'il n'eût, en cette matière, pas voix au chapitre ?

Charles SAINT-VENANT, Député du Nord.

Pour les Militaires des R. L. recensés à leur lieu de refuge

La libération a été décidée par le Ministre de la Guerre

Paris, 4. — Le Ministre de la Guerre vient de décider de libérer dès maintenant les militaires provenant des Régions libérées recensés à leur lieu de refuge et compris sur la liste de recrutement de la subdivision de ce lieu dont la famille est actuellement rentrée à son domicile dans les régions libérées, ainsi que les militaires provenant des régions libérées recensés et recrutés dans les mêmes conditions dont la famille a manifesté l'intention de rentrer dans les régions libérées.

Ces jeunes gens devront fournir à l'autorité militaire un certificat du Maire de la commune de leur domicile en régions libérées constatant soit que leur famille est actuellement rentrée, soit qu'elle a l'intention de s'y transporter à nouveau. Ils seront libérés au fur et à mesure de la production de ce certificat.

L'heureux gagnant du million continuera à travailler

Paris, 4. — M. Albert Undersek, 44 ans, restaurateur, rue des Petits-Champs, est l'heureux gagnant du lot d'un million de francs du récent tirage du Crédit National.

L'Anneau d'Argent

symbolique et divin, surplombait jadis l'astre divin qui consultait en tremblant les amants à la tombée du jour.

L'Anneau d'Argent

est devenu la bagne charmante des fiancés et des espoirs d'amour de la 20^e année. C'est aussi le titre du plus beau des romans, de celui que liront nos lecteurs et nos charmantes lectrices dans le REVEIL, à partir du

Dimanche 6 Mai

Surtout, n'oubliez pas de lire cette œuvre remarquable, d'une psychologie pressante, et dont l'intérêt ne faiblit pas un seul moment.

UNE FAMILLE UNIQUE EN FRANCE Le cas extraordinaire d'une nonagénaire

Toujours alerte, bien qu'Agée de 98 ans 1/2, M^{me} V^{ve} Marcotte Vanhove, d'Arnèke, à encore huit fils et filles en vie, et est grand'mère, bisaiseule et trisaieule de 72 enfants vivants

(De notre envoyé spécial)

Dans un récent article, nous avons parlé du cas, bien particulier, de la petite commune flamande d'Arnèke, qui s'honore de posséder en ses murs 41 ménages ayant mérité la médaille de la famille française. Le petit bourg de l'arrondissement d'Hazebrouck s'enorgueillit à juste titre d'un cas plus curieux encore, et sans doute unique en France.

Il s'agit de la nonagénaire trisaieule Mme Vve Marcotte-Vanhove qui, née à Bellezeule le 27 décembre 1824, est aujourd'hui âgée de 98 ans et demi.



Mme Vve MARCOTTE-VANHOVE

C'est en compulsant le tableau d'honneur de la famille française de la petite mairie campagnarde que notre attention fut attirée par une demande de médaille, formulée par une veuve bientôt centenaire, se disant mère de 8 fils et filles encore en vie.

Quels âges devaient avoir ces « enfants de centenaire » ? Avenant-ils eu, à leur tour, des enfants et des petits-enfants ? Autant de questions qui se posaient logiquement et qui laissaient supposer l'existence d'une famille unique, comptant dans son sein, des représentants de plusieurs générations.

Muni de l'adresse de la nonagénaire, nous nous rendîmes donc à la ferme Vandeste, où elle habite avec sa fille Eugénie, la sixième de ses enfants, aujourd'hui âgée de 62 ans.

Huit fils et filles vivants Un aîné de 72 ans, un cadet de 53

Après avoir suivi un long chemin de terre, bordé d'herbes en fleurs, longeant la voie ferrée d'Hazebrouck-Dunkerque, pour s'enfoncer ensuite dans la belle campagne flamande, entre deux haies vives d'épines, nous arrivons devant une petite ferme coquette, au toit de tuiles écarlates disparaissant en partie derrière un épais rideau de peupliers feuillus.

Un gros chien de garde jure sur sa chaîne et trouble le calme du site agrasté de ses aboiements rugueux et furieux.

C'est ici qu'habite la Vve Marcotte. Nous entrons. Assise dans un grand fauteuil d'osier, coiffée d'un bonnet blanc à brides, la nonagénaire que nous cherchons se tient dans l'embrasure d'une vaste cheminée, au pied d'un grand poêle nickelé et poli, comme en n'en voit que dans les Flandres.

Après d'elle, sa fille et sa petite-fille, vaquent aux soins du ménage. « Elle que vous la voyez, Mme Marcotte, a eu 9 enfants dont 8 sont encore en vie. » L'aîné de notre famille, Louis, a aujourd'hui 72 ans. Les autres ont respectivement : Aimé, 69 ans ; François-Auguste, 67 ; Lucie, 66 ; Eugénie, 62 ; Marie, 60 ; Elise 57 et Léon-Fortuné, le cadet, 53 ans, à pouvoir l'appeler « maman ».

Une famille formée de cinq générations

Fait plus rare encore, nous dit Mme Vandeste, notre famille s'étend sur cinq générations. Notre aïeule, Léonie, décédée peu de temps avant la guerre, aurait aujourd'hui 74 ans, sans l'accident qui lui coûta la vie. De son mariage, Léonie, fille de Mme Marcotte, a eu 11 enfants, dont l'aînée, Marie, aujourd'hui âgée de 45 ans, habite Fineslez-Mortagne, près de Douai.

Cette Marie a eu elle aussi deux enfants, dont Blanche, l'aînée, âgée de 24 ans, vient à son tour de mettre au monde un fils, il y a quelques mois. Cette énumération vous prouve que notre famille s'échelonne sur cinq générations, de sorte que maman Marcotte, qui est aujourd'hui trisaieule, peut dire à sa petite-fille, se servant de l'expression populaire souvent employée en pareil cas : « Mon enfant, va dire à ta fille que sa fille pleure ! »

Un arbre généalogique difficile à reconstituer

Continuant notre interview, nous demandons à Mme Vandeste de vouloir bien nous reconstituer l'arbre généalogique de la famille, en partant, bien entendu, de la trisaieule présente.

Arrivée de sa fille, notre interlocutrice commence à laborieuse reconstitution. Léonie, fille de la nonagénaire, a eu onze enfants, L'un de ces enfants, Rémi, qui habite Casel, a lui aussi 14 enfants en vie dont aucun encore (heureusement pour le calcul) n'est marié. Aimé a 5 enfants vivants, qui ont respectivement : 2, 5, 3, 2 et 2 enfants... Viennent ensuite Auguste, Lucie, Eugénie, Marie, etc., etc., Après une heure d'efforts pénibles, en se servant d'un crayon, on

arrive à retrouver approximativement les membres de l'extraordinaire famille, au nombre d'environ 72 !... Avec les beaux-fils, les belles-sœurs et les cousins par alliance, conclut Mme Vandeste, nous sommes, d'après nos récents calculs, de 120 à 130 dans la famille !... Il faudrait avoir le temps pour établir un chiffre exact. Si «maman», comme nous l'appelons, va jusque cent ans, nous démontrerons le jour de la fête anniversaire !...

La nonagénaire est encore coquette

Après avoir parlé de la famille, nous finissons par ou nous aurions dû commencer, à parler de l'heureuse trisaieule.

Née en 1824, Mme Vve Marcotte a vécu sous trois régimes, le régime monarchiste, impérial et républicain. Veuve depuis 40 ans, elle administra sa ferme qu'elle habitait à Rubrouck pendant 52 ans.

Toujours jeune de caractère, Mme Vve Marcotte s'intéresse encore à tous les travaux de la ferme gérée par son beau-fils, M. Vaniste, âgé de 73 ans !

Le cheval est défilé, lui arrive-t-il souvent de dire, va le rafraîchir !...

— Et les pommes de terre, quand les planteras-tu ? Tu ne profites pas du temps ! Plusieurs fois, nous remarquons durant notre visite, l'étonnement d'ailleurs de sa parfaite lucidité d'esprit.

« Que vient faire ce monsieur ? » « Des que'ille fut renseignée, la vieille campagnarde, toujours coquette, se leva d'un bond et, s'appuyant sur sa canne, disparut d'un pas allègre dans une pièce contiguë. Cinq minutes plus tard, elle reparaît, en tenue de soirée, ceint d'un tablier de satin noir luisant et coiffée d'un bonnet noir à larges «coques», planté gaillardement sur ses beaux cheveux blancs.

Mme Marcotte se lève le matin, à 8 heures, se couche à 8 heures du soir, boit et mange comme les jeunes, travaille sans lunettes, entend tout et ne suit aucun régime spécial. Et pourtant, dans 18 mois, elle aura cent ans !

Mme Vve Marcotte a sollicité la médaille de la famille française. Est-il en France une mère qui soit plus digne qu'elle de l'obtenir ?

Marcel POLVENT.

La double traversée de la Manche par Barbot

Boulogne, 4. — Sous la direction de M. Dewolaine, les mécaniciens de l'aviateur Barbot, ont procédé hier au montage et au réglage du moteur de quinze chevaux dont l'appareil doit être doté.

Ce moteur qui est remarquable, a donné satisfaction, après qu'il eut été essayé dans la soirée.

Réaliser la double traversée de la Manche dans la même journée et franchir une distance, aller et retour, de 120 kilomètres, avec un moteur de 15 chevaux, constituera un progrès considérable dans la navigation aérienne.

Si tout va bien, samedi à la première heure après que sera levée la brume matinale, il s'élancera vers les côtes d'Angleterre.

L'HUMOUR LIBRE

Sur une découverte

LES jeunes gens d'aujourd'hui peuvent se vanter d'être « bidars ». N'avez-vous pas lu dans votre journal qu'un étudiant du Collège de Colorado avait inventé la « machine à découvrir l'amour ».

Le système est des plus simples et à la portée de tous : vous aimez une jeune fille et vous désirez l'épouser ; vous lui faites absorber, sous un prétexte ou sous un autre, quelques grammes de bismuth dans un peu de lait ; vous observez ensuite, l'aide des rayons X, l'intérieur de son estomac (l'extérieur ce serait indécent, mais l'intérieur, c'est permis) ; si le bismuth passe d'une façon normale n'insistez pas, votre amour n'est pas payé de retour ; si le bismuth ne passe pas et reste sur le cœur de l'enfant, soyez heureux, c'est qu'une palpitation d'amour a troublé sa digestion, c'est que vous êtes adoré !

Ne souriez pas d'une telle découverte, vous auriez tort. Pour moi, je songe, au contraire, que ses conséquences sociales peuvent être énormes...

C'est un fait bien connu que les jeunes filles n'épousent plus, depuis longtemps, des hommes mais des « situations » ; grâce au bismuth, la sincérité va reprendre dans l'amour la place que lui avait ravie l'intérêt.

La littérature et le théâtre peuvent être bouleversés de fond en comble, par cette découverte. C'est un fait patent aussi que ces deux branches littéraires puissent, uniquement et depuis des années, leur maître sévé dans le coucage. Si les hommes épousent des femmes qui les aiment, ces femmes ne les tromperont plus, le coucage deviendra démodé et les romanciers et les dramaturges seront bien obligés de choisir des sujets plus nouveaux et plus originaux.

Mon docteur aimante seront par leur nature même des femmes prolifiques et le bismuth révélateur est appelé à servir magnifiquement la cause de la natalité.

En bien, les réflexions, quand entra, dans mon cabinet de travail, un de mes amis, un éminent médecin. L'occasion était trop belle, le volubé savant qu'il possédait scientifiquement de la découverte du jeune Coloradoien.

Mon docteur haussa les épaules et me dit brutalement, sans aucune poésie : « Ton histoire, c'est encore un canard américain. Je ne reconnais ni bismuth qu'une vertu, mais formelle, c'est d'arrêter la diarrhée... »

« Mais, dit-il, croirez-vous, cette franchise m'a déçu ! Dans mon embalement pour l'étudiant américain, j'étais grimpé à hauteur que j'en ai voulu au thérapeute de s'avoir fait retomber si bas ! »

MAVA-PADNA.

Le percepteur de Fleurbaix jouait aux courses

Il soutira beaucoup d'argent sur sa caisse et fut arrêté

Le percepteur de Fleurbaix, M. André Buvatt, 31 ans, mutilé de guerre, originaire de Gannat, avait la malheureuse habitude de jouer aux courses.

Evidemment, ce jeu n'est pas sans risques et le percepteur perdit beaucoup d'argent qu'il soutira sur sa caisse croyant toujours que la veine lui sourirait au moins une fois.

750.000 francs qu'il emprunta à rent aussi dilapidés

Pour payer ses versements périodiques à effectuer sur la recette des finances à Béthune, il fit appel à un remisier de Paris, auquel il emprunta 750.000 francs à 12 % qu'il devait rembourser par versements mensuels.

Cet argent fut dilapidé comme l'autre et le percepteur des finances ne voyant pas venir le percepteur pour effectuer ses versements, lui demanda des explications.

Le percepteur avoua sa situation. Il fut arrêté et écroué à la prison de Béthune.

M. Malvy candidat aux prochaines élections

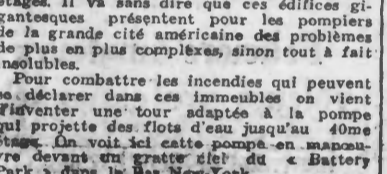
Agen, 4. — On annonce que M. Malvy sera candidat aux élections législatives prochaines dans le département du Lot, qu'il représentera longtemps à la Chambre.

Le 6 août prochain, en effet, l'ancien député de Gourdon aura purgé la condamnation à cinq années de bannissement que lui a infligée la Haute Cour, il rentrera aussitôt d'Espagne en France et il posera sa candidature en 1924. « Malgré, dit le « Courrier du Centre » les conseils d'amis qui furent ses défenseurs farouches ».

Une pompe à incendie géante pour les «gratte-ciel»

Les «gratte ciel» deviennent de plus en plus nombreux à New-York. Certaines de ces maisons géantes comptent jusque 50 et 65 étages. Il va sans dire que ces édifices gigantesques présentent pour les pompiers de plus en plus complexes, sinon tout à fait insolubles.

Pour combattre les incendies qui peuvent se déclarer dans ces immeubles on vient d'inventer une tour adaptée à la pompe qui projette des flocs d'eau jusqu'au 40^e étage. On voit ici cette pompe en manœuvre devant un gratte ciel du « Battery Park » dans le « Big New-York ».



La France va remettre sa réponse à Berlin

Londres examinera les points de vue Français et Belge

Paris, 4. — La réponse aux propositions allemandes, rédigée par M. Poincaré, comprend un peu plus de huit feuillets dactylographiés. La réponse française sera communiquée dans le courant de cet après-midi aux gouvernements anglais, italien et américain.

On déclare, à ce propos, qu'au cours de la visite qu'il a faite, hier, à M. Poincaré au quai d'Orsay, le marquis de Crewe, ambassadeur de Grande-Bretagne, à Paris, a manifesté, au nom de son gouvernement, le désir que cette communication ait lieu avant la remise de la réponse au gouvernement du Reich ; quant à cette remise, elle aura lieu, soit assez tard dans la soirée, soit dans la matinée de demain.

On avait bien annoncé également que le cabinet anglais se réunirait hier pour procéder à un premier examen de la note allemande, il a été décidé, au dernier moment, que la délibération du Conseil des ministres n'aurait lieu que lorsque le gouvernement serait en possession des points de vue français et belge.

La nouvelle qu'à Paris, aussi bien qu'à Bruxelles, les deux gouvernements alliés, immédiatement intéressés par l'offre allemande, avaient conclu à son rejet, n'a causé en Angleterre ni surprise ni déplaisir.

Le gouvernement belge examine la note française qu'il a reçue cette nuit.

Une action concertée des Alliés est indispensable dit Lord Curzon

Londres, 4. — Parlant aujourd'hui à Londres, à la réunion annuelle de la Primrose League que M. Bonar Law devait présider, lord Curzon a dit au sujet de la Ruhr : Le refus d'examiner la situation avec découragement ou désespoir.

Que l'offre allemande soit bonne ou mauvaise, et de nombreuses personnes estiment qu'elle est adéquate, c'est une question qui nous intéresse tous.

Nous ne sortons d'une situation difficile et anxieuse que par une action concertée ; si les Allemands se trouvent en présence des conseils, des décisions et des actes de toutes les principales puissances intéressées les chances de succès seront grandement accrues.

Une réponse unique franco-belge

L'ambassadeur de Belgique s'est rendu au quai d'Orsay ce matin. Il est certain maintenant que la réponse belge à la note allemande s'inspirera des mêmes idées que la réponse française. Peut-être même les deux réponses ne comporteront-elles qu'un seul texte commun.

Une décision sur ce point sera prise ce soir ou demain.

Berlin désire la continuation des conversations

Berlin, 4. — En résumé, l'opinion moyenne des milieux berlinois est, disons-le, qu'on espère et qu'on désire ardemment la continuation des conversations. On croit — on pourrait même dire on espère — que soit par une réponse franco-belge, soit par un document littéraire, l'Allemagne sera mise prochainement en demeure de compléter ses propositions sur les points reconnus, ici même, comme insuffisants.

Un concierge a blessé grièvement son gendre

Il blessa également son petit-fils puis se suicida

Marseille, 4. — A la suite d'une discussion d'intérêt, le concierge de la Faculté des Sciences, rue Beinar, M. Louis Moutte, 71 ans, a tiré plusieurs coups de revolver sur son gendre, M. Marius Dol, 51 ans, et sur son petit-fils, M. Dol, 25 ans, les blessant tous deux grièvement.

Le meurtrier a été de suite tué d'une balle dans la tête.

Le "complot" communiste

LES INCULPÉS SERAIENT MIS EN LIBERTÉ PROVISOIRE

Paris, 4. — Il se confirme que le gouvernement prendra très prochainement un décret renvoyant devant la Haute-Cour, M. Cachin et les autres dirigeants du parti communiste arrêtés en janvier dernier.

Il est probable que les inculpés seront mis en liberté provisoire jusqu'à leur comparution, l'enquête que devra faire la Haute Cour devant être assez longue.

Le général Weygand va voir ce qui se passe en Syrie

Paris, 4. — Le général Weygand, haut commissaire en Syrie, a quitté Paris hier à 20 heures, se rendant à Toulon, où il embarquera sur la « Lorraine » à destination de son poste.

Le général s'est refusé à toute déclaration car il estime n'avoir absolument rien à dire sur la Syrie avant d'avoir vu de ses yeux ce qu'il y passe.

Les Etudiants Yougo-Slaves reçus à Paris

Paris, 4. — La municipalité de Paris, a reçu aujourd'hui une délégation de professeurs et d'étudiants de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de la Ville de Zagreb (Yougo-Slavie). Cette délégation conduite par le docteur Karlowitch vient actuellement Paris ainsi que différentes régions de la France.

Entre temps, la chute du mark qui accompagne avec une régularité mathématique, toute crise du problème des réparations, s'est produite avec une ponctualité quotidienne. Le dollar est passé de trente à plus de quarante mille marks.

Depuis deux jours, le prix des vivres a augmenté de 40 %, les valeurs mobilières enregistrées une hausse vertigineuse pour la seule journée d'hier, 30 %. On parle de ternir la bourse. Il est évident que, si la baisse du mark continue, toutes les affirmations de résistance passive prendront l'importance de vains bavardages.

L'Italie demanderait des explications au Reich

Rome, 4. — Dans les milieux politiques, on prête au gouvernement italien l'intention de demander au gouvernement allemand des explications supplémentaires sur la note relative aux réparations.

D'autre part, on semble croire que M. Mussolini pourrait être en faveur d'une nouvelle discussion internationale sur les questions qui forment la base de la note allemande.

Le grand procès d'Essen est commencé

M. Krupp se déclare irresponsable des sanglants incidents

Werdn, 4. — Ce matin, a commencé le jugement de M. Krupp Von Bohlen et des autres inculpés.

Le tribunal décide de ne pas disjoindre l'affaire des 3 jeunes gens accusés d'avoir profité de l'incident d'Essen pour voler, près des usines Krupp, une motocyclette française.

M. Krupp von Bohlen, interrogé le premier, se retire en silence derrière son irresponsabilité et propose des incidents sanglants qui se dérouleront à Essen et qui firent, ainsi que l'on sait, de nombreuses victimes.

Cependant, il convient que la mise en marche des sirènes, en cas d'occupation des usines, avait été décidée la veille.

Le président lui fait remarquer l'étrange dé-cette défense.

La séance est suspendue à 11 heures 50.

Les inculpés se renvoient « la balle » l'un à l'autre

Werdn, 4. — La séance a repris à deux heures de l'après-midi.

Le système de défense des autres directeurs est en somme le même que celui de leur chef.

Pendant son interrogatoire, Krupp avait plaidé qu'il n'était pas responsable de la conduite des ouvriers, mais qu'il avait agi en bon père de famille.

L'attitude de M. Krupp fut loin d'être courageuse, et il ne se gêna pas pour se décharger sur les autres directeurs de l'usine, dont trois sont ainsi au banc des accusés.

La tactique de ces derniers sera également de se décharger en affirmant qu'ils n'étaient pas qualifiés pour intervenir au moment des incidents et en rejetant toute la responsabilité sur ceux de leurs collègues qui réussirent à prendre la fuite.

Un concierge fut tuée par son gendre

Ce dernier se logea ensuite une balle dans la tête

Paris, 4. — Un drame rapide a ensanglanté, hier soir, le quartier de la Roquette.

Employé à la Compagnie du Nord, Henri Houssier, 32 ans, demeurant 31, rue Industrielle, avait de fréquentes discussions avec sa belle-mère, Mme veuve Lacuve, née Marie-Louise Fournier, âgée de soixante et un ans, établie concierge dans l'immeuble voisin, au numéro 33.

Dans un moment d'exaltation le gendre abattit sa belle-mère à coups de revolver. Le meurtrier se tira ensuite une balle dans la tête. Son état est très grave. Le corps de Mme Lacuve sera autopsié.

Le recensement de la Classe 1924

Paris, 4. — La nouvelle loi de recrutement du 1^{er} avril 1923 prévoit que les jeunes gens ayant atteint ou devant atteindre l'âge de 19 ans au cours de l'année 1923, seront recensés de telle façon que les tableaux de recensement soient publiés le 1^{er} juin 1923.

Ces jeunes gens, qui forment la classe 1924, ne devront d'ailleurs être incorporés : ceux devant le 1^{er} juin 1923, qu'à partir du 15 mai 1924 ; ceux devant le 1^{er} juin et le 31 décembre 1923, qu'à partir du 10 novembre 1924.

Il est donc procédé actuellement par les soins des préfets et des maires, au recensement de la classe 1924.

Les intéressés ou leurs représentants légaux sont invités à consulter, à cet effet, les affiches apposées à cette occasion et à se rendre à la mairie dans les délais fixés pour y faire la déclaration à laquelle ils sont astreints.

Par la fenêtre

Paris, 4. — Mme Valentine Thiaut, 54 ans, demeurant avec son mari, 20, rue d'Alger, est tombée de la fenêtre de son logement sur la chaussée.

Elle est morte pendant qu'on la transportait à l'hôpital Saint-Anthoine. Des renseignements recueillis, il résulte que les époux Thiaut vivaient en mauvaise intelligence. Ils avaient eu une violente discussion quelques minutes avant la chute de la femme. Le mari a été mis à la disposition du commissaire de police.